

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC, vous est par les présentes donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu au 1685, chemin du Chenal-du-Moine à Sainte-Anne-de-Sorel, le lundi 5 décembre 2016 à compter de 19 h 30, le conseil municipal statuera sur la dérogation mineure relative au lot suivant :

Propriété située sur le lot 5 622 568 sur la rue Forcier

L'objet de cette demande consiste à autoriser une allée véhiculaire pour le virage au lieu d'un rond de virage de 35 mètres prévu au règlement de lotissement n° 437-2009 à l'article 39 intitulé « Rue en impasse ». La demande consiste à déroger de 35 mètres de rayon.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en se présentant à la séance du conseil municipal.

Donné à Sainte-Anne-de-Sorel ce 15 novembre 2016.

Maxime Dauplaise, M.A.P. gma
directeur général et secrétaire-trésorier